

Montagne/Économie" Monsieur le Président, il FAUT ouvrir les stations à Noël": la tribune des élus et des acteurs de la montagne

A la suite des annonces récentes, le monde de la montagne et du ski fait part de sa profonde incompréhension et appelle le Président de la République à revoir sa position quant à l'ouverture des stations de ski pendant les Fêtes de fin d'année. Élus, de parlementaires, de Présidents de régions/départements, d'associations... sont tous unis autour d'un même objectif : dans le respect absolu des règles sanitaires, ouvrir les stations, qui, pour certaines, jouent leur survie. Ils signent une tribune.

#CET HIVER, JE SKIE !

Oui, Monsieur le Président, il FAUT ouvrir les stations à Noël

"Les professionnels du ski, après avoir été reçus le 23 novembre par le Premier Ministre qui leur a indiqué qu'aucune décision ne serait prise avant au moins 5 ou 10 jours, ne comprennent pas que vous leur ayez signifié le lendemain et en des termes à peine voilés, que l'ouverture des stations pour les vacances de Noël était exclue. Ils sont bien sûr responsables et conscients du contexte sanitaire, mais ils ne sont pas résignés car l'enjeu de Noël est majeur pour la montagne et parce qu'ils se sont mis tous ensemble en ordre de marche pour pouvoir ouvrir les stations, en offrant aux vacanciers les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Ils se battent parce qu'il s'agit d'un enjeu économique et social majeur pour une filière qui représente plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, 2 milliards d'euros d'exportations, 400 millions d'euros d'investissements ; une activité qui fait vivre un tissu d'entreprises locales, qui emploie plus de 120 000 personnes dans des territoires dont l'économie locale repose souvent pour l'essentiel sur ce secteur.

Ils se battent parce que les vacances de Noël représentent entre 20% et 25% des recettes d'une saison qui ne se déroule que sur à peine plus de quatre mois dans l'année pour la très grande majorité des sites et donc pour laquelle chaque semaine compte.

Après une année 2020 très fragilisée par la fermeture brutale des domaines skiables en mars dernier, la non-ouverture des stations compromettrait gravement une saison qui s'annonce d'ores et déjà très difficile puisqu'on prévoit une chute de 30% au moins de la fréquentation en raison notamment du recul de la clientèle étrangère. Dans ce contexte certains hébergeurs envisagent de ne pas ouvrir leurs établissements cette année par crainte de ne pouvoir amortir leurs coûts sur le reste de la saison, avec toutes les conséquences qui en résulteraient pour l'écosystème.

Une station repose sur un collectif composé de partenaires publics (élus locaux, maire, conseillers départementaux & régionaux, sapeurs-pompiers, gendarmes...) et privés (exploitants de remontées mécaniques, moniteurs, hébergeurs, restaurateurs, supérettes, locations de ski, personnels

médicaux, commerçants, exploitants de salles de spectacles...). C'est la coordination entre l'ensemble de ces acteurs qui garantit un bon fonctionnement de la station, en faisant souvent abstraction de ce qui relève du domaine public ou privé. En effet, les recettes privées contribuent dans d'importantes proportions au financement public à travers la fiscalité, tandis que les pouvoirs publics investissent massivement pour l'entretien et la modernisation du domaine et font vivre les PME locales, garantissant un niveau d'emploi important.

Dans un élan collectif sans précédent, conscients de l'interdépendance des activités en station, les élus des stations, des régions, des départements, les parlementaires et les professionnels concernés (exploitants de domaine skiable, hébergeurs, écoles de ski, commerçants ...) ainsi que leurs salariés se sont mobilisés, en étroite concertation avec les pouvoirs publics, pour mettre en oeuvre des protocoles sanitaires complets et inédits. Ainsi sur les domaines skiables - dont il faut souligner qu'ils constituent de grands espaces aérés - le port du masque sera obligatoire à bord des remontées, dans les files d'attente - qui seront organisées - et dans tous les bâtiments (gares, points de vente, services...) ; les règles de distanciation seront imposées dans toutes les files d'attente et les lieux de regroupement... Les conditions d'exploitation seront bien sûr adaptées et la vente de forfaits en ligne sera facilitée.

Bien sûr, nous ne demandons pas de dérogation par rapport aux mesures prises au niveau national (restaurants, bars discothèques). En revanche, les hébergeurs se sont organisés pour offrir les prestations de restauration à leurs résidents en toute sécurité (strict respect des règles de distanciation, même table attribuée à chaque client pour la durée du séjour...). Il y a en réalité dans une station les mêmes risques que dans n'importe quelle ville • 70% de la clientèle réside dans des appartements individuels - et il serait incompréhensible d'ouvrir au public des lieux fermés (théâtres, cinémas, musées...) alors qu'on interdirait les activités de plein air. Ce n'est vraisemblablement pas le choix de l'Espagne, d'Andorre, de la Suisse ou de l'Autriche, nos amis et concurrents de l'arc alpin, pour qui cette économie est aussi cruciale !

Parallèlement - et c'est essentiel - sous l'égide des maires et en étroite corrélation avec les autorités préfectorales, les stations sont en train de se doter d'une capacité importante de tests qui pourraient être effectués dans de bonnes conditions de rapidité et de fiabilité. Ces centres de dépistage, pour lesquels un protocole de dépistage a d'ores et déjà été soumis aux autorités gouvernementales, auront vocation à tester tous les travailleurs des stations, publics comme privés, tous les 15 jours pendant la saison d'hiver. Cela permettra d'avoir une vision très fine de l'évolution de la situation et d'isoler encore plus rapidement ceux qui en auraient besoin. Des logements sont également prévus pour satisfaire à cette exigence.

S'agissant du risque de saturation supplémentaire des hôpitaux susceptible d'être généré par les accidents de ski, il doit faire l'objet d'une attention prioritaire, cela va de soi. Il faudra bien sûr apprécier l'évolution de la situation au cours des toutes prochaines semaines, mais il convient de ne pas non plus le surestimer : la très grande majorité des blessés sont traités en ambulatoire par les cabinets médicaux, les hôpitaux locaux sont le plus souvent un point de passage pour orienter les patients vers leur destination d'origine et il est extrêmement rare que les services de réanimation soient sollicités, enfin un recours à d'autres établissements sanitaires s'organise (cliniques, centres de soins etc.).

On le voit, il n'y a aucune raison crédible à ne pas ouvrir la saison de ski dès les vacances de Noël.

Toutes les parties prenantes se sont préparées à l'ouverture, les stations sont prêtes et les équipes sont embauchées. Les professionnels ont tenu le plus grand compte de la crise sanitaire que nous traversons, d'abord par civisme mais aussi parce que c'est leur intérêt bien compris d'offrir aux visiteurs un environnement qui les rassure et leur permette de passer des vacances en toute sérénité.

Ils comprennent qu'eu égard au contexte, des décisions d'ouverture ne puissent pas encore être prises et à cet égard l'évolution des prochaines semaines sera décisive, il ne faut pas se précipiter, une décision mi-décembre permettrait encore de démarrer la saison dans de bonnes conditions.

Alors que la saison est courte et que les clients étrangers seront probablement absents, ne pas ouvrir à Noël, c'est déjà sacrifier la saison, et avec elle et à court terme, des milliers d'entreprises et d'emplois."

Les signataires

ELUS:

Jeanine Dubié - Députée des Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Présidente de l'ANEM

Pascale Boyer - Députée des Hautes-Alpes (1re circonscription) - Secrétaire générale de l'ANEM

Jean-Pierre Vigier - Député de la Haute-Loire (2e circonscription) - Vice-président de l'ANEM

Marie-Noëlle Battistel - Députée de l'Isère (4e circonscription) - Ancienne présidente de l'ANEM

Annie Genevard - Députée du Doubs (5e circonscription) - 1ère Vice-présidente de l'Assemblée

nationale - Ancienne présidente de l'ANEM

Vincent Descoeur - Député du Cantal (1re circonscription) - Ancien président de l'ANEM

Martial Saddier - Député de la Haute-Savoie - Ancien président de l'ANEM

Laurent Wauquiez - Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes - Ancien président de l'ANEM

Philippe Sueur - Maire d'Enghien - Président de l'ANETT

Jean-Luc Boch - Maire de la Plagne Tarentaise - Président de l'ANMSM

PARLEMENTAIRES

Damien Abad - Député de l'Ain (5e circonscription)

Jean-Félix Acquaviva - Député de la Haute-Corse (2e circonscription)

Emmanuelle Anthoine - Députée de la Drôme (4e circonscription)

Viviane Artigalas - Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Thibault Bazin - Député de Meurthe-et-Moselle (4e circonscription)

Émilie Bonnivard - Députée de la Savoie (3e circonscription)

Jean-Yves Bony - Député du Cantal (2e circonscription)

Hussein Bourgi - Sénateur de l'Hérault

Jean-Marc Boyer - Sénateur du Puy-de-Dôme

Danielle Brulebois - Députée du Jura (1re circonscription)

Fabrice Brun - Député de l'Ardèche (3e circonscription)

Maryse Carrère - Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Michel Castellani - Député de la Haute-Corse (1re circonscription)

Jacques Cattin - Député du Haut-Rhin (2e circonscription)

Marie-Christine Chauvin - Sénateur du Jura

Dino Cinieri - Député de la Loire (4e circonscription)

Paul-André Colombani - Député de la Corse-du-Sud (2e circonscription)

Marie-Christine Dalloz - Députée du Jura (2e circonscription)

Loïc Dombrevail - Député des Alpes-Maritimes (2e circonscription)

Virginie Duby-Muller - Députée de la Haute-Savoie (4e circonscription)

Laurence Gayte - Députée des Pyrénées-Orientales (3e circonscription)

Philippe Huppé - Député de l'Hérault (5e circonscription)

Catherine Kamowski - Députée de l'Isère (5e circonscription)

Frédérique Lardet - Députée de la Haute-Savoie (2e circonscription)

Jean Lassalle - Député des Pyrénées-Atlantiques (4e circonscription)

Marion Lenne - Députée de la Haute-Savoie (5e circonscription)

Stéphane Mazars - Député de l'Aveyron (1re circonscription)

Pierre Médevielle - Sénateur de la Haute Garonne

Christophe Naegelen - Député des Vosges (3e circonscription)

Sylviane NOEL - Sénatrice de la Savoie

Éric Pauget - Député des Alpes-Maritimes (7e circonscription)

Bernard Perrut - Député du Rhône (9e circonscription)

Sylvia Pinel - Députée du Tarn-et-Garonne (2e circonscription), Ancien Ministre du
Tourisme

Véronique Riotton - Députée de la Haute-Savoie (1re circonscription)

Vincent Rolland - Député de la Savoie (2e circonscription)

Michel Savin - Sénateur de l'Isère

Raphaël Schellenberger - Député du Haut-Rhin (4e circonscription)

Jean-Bernard Sempastous - Député des Hautes-Pyrénées (1re circonscription)

Jean-Marie Sermier - Député du Jura (3e circonscription)

Jean Sol - Sénateur des Pyrénées-Orientales

Michèle Tabarot - Députée des Alpes-Maritimes (9e circonscription)

Huguette Tiegna -Députée du Lot (2e circonscription)

Cedric Vial - Sénateur de la Savoie

Arnaud Viala - Député de l'Aveyron (3e circonscription)

Michèle Victory - Députée de l'Ardèche (2e circonscription)

Présidents de régions

Carole Delga - Présidente de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Renaud Muselier - Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Sud

Président de Régions de France

Laurent Wauquiez - Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Ancien président de l'ANEM

Présidents de départements

Jean-Pierre Barbier - Président du Département de l'Isère

Jean-Marie Bernard - Président du Département des Hautes Alpes

Hervé Gaymard - Président du Département de la Savoie

Charles Ange Ginesy - Président du Département des Alpes-Maritimes

Jean-Jacques Lasserre, Président du Département des Pyrénées Atlantiques

Hermeline Malherbe - Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Georges Meric - Président du Département de la Haute Garonne

Christian Monteil - Président du Département de la Haute-Savoie

Michel Pelieu - Président du Département des Hautes-Pyrénées

Christine Tequi - Présidente de l'Ariège

ORGANISMES:

Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT)

Association Nationale des Maires de stations de Montagne (ANMSM)

Domaines Skiabiles de France (DSF)

Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (SNMSF)

Syndicat National des Résidences de Tourisme (SNRT)

Union Sport et Cycle (USC)

Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)

Force Ouvrière - Branche des remontées mécaniques et domaines skiabiles (FO RMDS)

Compagnie des Alpes

Club Med

Pierre et Vacances

MMV

Belambra

VVF